

# La Petite Graine

numéro 11

## EDITO

S. Rokia

« Les graines sont le premier maillon de notre alimentation. Mais dans un avenir très proche, les agriculteurs n'auront peut-être plus le droit de ressemer leurs propres graines. En Europe, une loi tente de contrôler l'utilisation des semences agricoles. Derrière cette confiscation, 5 grands semenciers détiennent déjà la moitié du marché des graines. La résistance paysanne s'organise malicieusement dans les campagnes. De l'Inde à Bruxelles, en passant par la France et la Norvège, enquête sur la guerre des graines, qui menace plus d'un milliard d'agriculteurs et tous les habitants de la planète. » [...]

Il y a maintenant à peu près 2 ans, après avoir vu le film « La Guerre des graines \* » lors du festival ALIMENTERRE, quelques chiffres et faits m'avaient alors frappée :

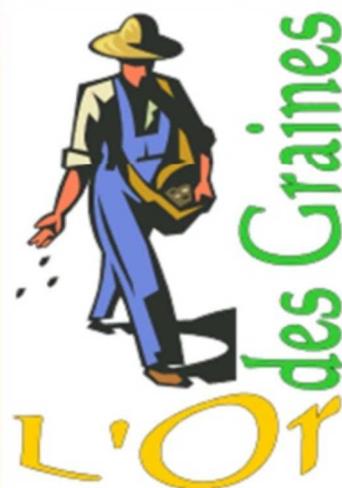
L'agriculture familiale occupe 40 % des actifs dans le monde.

Ce type d'agriculture est pratiqué majoritairement dans les pays situés au sud de l'équateur.

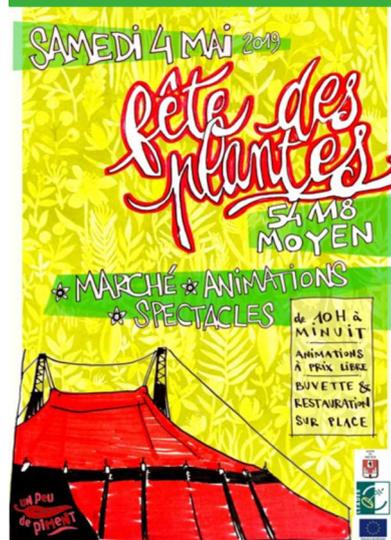
En effet, en Amérique du nord ainsi qu'en Europe, cette agri-

culture représente moins de 5 % de la population active. Et pour cause. Dans nos cultures occidentales, nous avons confié l'élaboration de notre alimentation à l'industrie et aux groupes mondiaux de l'Agroalimentaire. Enfin, nous ne l'avons pas confié, elle s'est imposée. Et surtout, cette industrie fait tout pour rendre le plus difficile possible la pratique de la paysannerie.

Il y a encore seulement quelques jours, le Commissaire européen à la santé et à la sécurité sanitaire, Vytenis Andriukaitis, a déclaré que, selon lui, « un nouveau cadre réglementaire pour les nouvelles techniques [de modification génétique] » serait à mettre en place après les élections européennes de mai 2019. Une réaction directe à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 25 juillet 2018 qui a jugé que les organismes issus des nouvelles techniques de mutagenèse devraient être réglementés comme les plantes transgéniques. Ces or-



L'ASSOCIATION DES SEMENCES PAYSANNES



## DANS CE NUMÉRO

Plate forme de conservation 2019...2

Un projet de sélection participative de salades .....3

3ème rencontre du réseau Meuse-Rhin-Moselle .....4

Les Brèves .....5

On y était .....5

Adhésion .....6

ganismes sont des organismes génétiquement modifiés (OGM) [source Inf'OGM].

Chaque année, une poignée de citoyens, luttent pour le droit des paysans et se battent en fin de compte pour nos droits, à nous, en tant que paysans, à utiliser, produire, conserver, multiplier, les semences que nous souhaitons et ce, librement et sans être « contaminés » par des OGM. Et ces personnes et ces collectifs combattent finalement POUR tout être humain qui souhaite se nourrir !

La semaine dernière, le procès des faucheurs volontaires est repassé devant la cour d'appel de Nancy. Encore un procès qui montre que 10 ans après cette action, rien n'a changé sur le dossier OGM. L'État, les pouvoirs publics, continuent d'encourager des essais et expérimentations sur les OGM, sans prendre en compte les conséquences sur le long terme... Mais nous continuerons le combat !

Cela fait bien réaliser que les questions portant sur les semences, les OGM, sont indissociables des questions sur notre alimentation. A nous de faire le nécessaire pour que nos droits soient respectés.

L'Or des graines en tant qu'association du **Réseau Semences Paysannes**, regroupe des jardinier.e.s mais également des agriculteur.trices (paysan.e.s boulanger.e.s, maraîcher.e.s,...)

Ses principaux buts sont :

- la recherche de la qualité et de l'autonomie en matière de semences,
- le maintien de la diversité variétale

(conservation de graines)

- la défense des droits des producteurs
- l'échange des savoirs et savoir-faire

Concrètement, au cours d'une saison, voici les différents moments qui peuvent nous rassembler :

- notre Assemblée Générale (23 avril 2019) qui est l'occasion de se retrouver et partager les projets que l'on souhaite réaliser en cours d'année
- Divers événements où l'Or des graines est représentée (forum maraîchage bio Grand Est, Relanges Bio, ...)
- La Bourse aux graines annuelle qui est précédée d'une après midi d'échanges de savoirs faire sur le tri, nettoyage, conservation des semences

Puis, au champ, comme au jardin, nous agissons en utilisant **des semences paysannes**, soigneusement sélectionnées, choisies, produites ou échangées. Ces semences que nous cultivons sont adaptées à nos territoires et à nos climats, elles donnent des légumes et des céréales variés, diversifiés, savoureux.

Nous vous souhaitons donc à tous une très belle saison ! Et je vous dis, bonne lecture de cette petite graine !

#### RÉFÉRENCES :

\* La Guerre des graines, 2014, Réalisateur : Stenka QUILLET et Clément MONTFORT ;  
**Production** : John Paul Lepers

## PLATE-FORME DE CONSERVATION 2019—Etat des lieux

J. Delatte

### Une petite frayeur :

Lors de la préparation des échantillons à semer, nous nous sommes aperçus que

quelques uns étaient atteints de carie. Nous avons aussitôt éliminé toute la récolte 2018 et repris de nouveaux échantillons dans la récolte 2017 préalablement traitée au vinaigre.

## Le semis d'automne :

Il a été effectué, comme d'habitude, sur une parcelle du Moulin du Petit Poucet le .... octobre dernier. Les conditions étaient très bonnes et l'équipe des semeurs aura réalisé la préparation du sol, le piquetage et le semis en moins de 3 heures. Merci à tou.te.s les participant.e.s.

39 parcelles ont été emblavées selon la répartition suivante :

26 blés tendres	1 épeautre
7 blés poulards	2 amidonniers
3 orges d'hiver	

## La question des céréales de printemps :

En 2018 nous avons testé des orges (variétés brassicoles), et avoines de printemps. Les germinations ont été mauvaises à très mauvaises. Si les conditions de semis ont pu influencer sur ce résultat décevant, la mauvaise qualité germinative des semences en a été le facteur principal car les autres micro parcelles (à Moyen) ont eu le même problème.

« Pourquoi ne faire de test préalable ? » nous direz-vous. Tout simplement à cause des très pe-

tites quantités de graines disponibles.

Autre problème à résoudre : un lieu d'implantation. Nous libérons en effet la surface mise à notre disposition dès que possible afin de ne pas retarder le travail de Christelle et Jean-Michel sur le reste de leur parcelle. L'essentiel étant constitué de céréales d'hiver nous sommes toujours installés sur une parcelle, elle aussi, semée en variétés d'hiver. Il y a donc une bonne synchronisation des chantiers.

A contrario, cela ne peut pas fonctionner avec des semis de printemps. Il nous faudrait donc trouver un autre endroit pour accueillir ces micro parcelles, mais aussi des moyens et de la disponibilité afin d'en assurer le suivi.

La question, pour l'instant sans réponse, est posée.

## Etat des parcelles :

Les observations n'ayant pas encore débutées à ce jour, les inégalités dans la qualité des levées ainsi que les pertes de sortie d'hiver ne sont pas quantifiées. L'ensemble de la plateforme présente cependant un aspect satisfaisant tant sur le plan du peuplement que de l'enherbement.

## UN PROJET DE SÉLECTION PARTICIPATIVE DE SALADES

A. Dumay

*L'entreprise semencière Sativa (semences bio et recherche variétale) et ProSpecieRara proposent un projet de sélection participative de salades pour les jardiniers et les maraîchers. Sativa travaille à la création de nouvelles variétés uniquement par croisement naturel mais maîtrisé.*

**Ce projet a pour but de sélectionner des variétés de salades ayant une large résistance au mildiou et étant ainsi adaptés à la culture en plein champ à la fin de l'été.**

Les conditions météorologiques humides et encore chaudes de début d'automne favorisent les maladies fongiques comme le mildiou (*Bremia lactucae*), hors il existe des variétés plus résistantes que d'autres. C'est le

cas de certaines variétés anciennes sur lesquelles s'est basé Sativa pour développer une multitude de lignées de sélection qui doivent aujourd'hui être en contact avec un grand nombre de souche de *bremia*. D'où ce projet afin d'avoir une mise en situation dans le plus d'endroits possible pour identifier de nouvelles variétés de salades robustes.

**Ces nouvelles variétés devront être**

**adaptées à la culture biologique et ne seront pas brevetées. C'est pourquoi L'Or des graines soutient ce projet afin de retrouver des variétés en semences populations adaptées à nos conditions pédo-climatiques d'aujourd'hui.**

L'Or des graines a créé un groupe de discussion et d'expérimentation sur ce sujet et vous propose de le rejoindre. Nous organiserons également une rencontre afin d'échanger nos retours, en début d'automne sur un site qui cultivera les 7 variétés proposées.

Les conditions pour participer au projet Salade

de Sativa et ainsi recevoir les graines en début d'été :

-Cultiver au moins 5m<sup>2</sup>, mais au mieux 15m<sup>2</sup> de surface non couverte pour un nombre total de 40 à 140 plantes.

-Culture de juillet à septembre

-Accès à internet pour la saisie des données relevées

L'inscription se fait sur le site : [www.unis-vers-potager.org](http://www.unis-vers-potager.org) avant le 15 juin 2019 et auprès de Yoan pour le groupe de discussion Lorraine :

**[ymichaud.cga@orange.fr](mailto:ymichaud.cga@orange.fr)**

### **3 EME RENCONTRE DU RÉSEAU MEUSE-RHIN-MOSELLE**

A.Blouet

**Le Réseau Meuse-Rhin-Moselle, créé en 2017 et composé lors de l'organisation du Forum, de Nature et Progrès Belgique, du Mouvement d'Action Paysanne, de Li Mestère, et de SEED Luxembourg, souhaite pouvoir servir de plateforme commune aux acteurs de la biodiversité cultivée dans la région du Nord de l'Europe regroupant la Belgique, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Ouest de l'Allemagne, ainsi que le Nord-Est de la France.**

Ce réseau se donne comme objectif principal la promotion d'initiatives pour la sauvegarde et le développement de la biodiversité des plantes cultivées avec, comme objectifs sous-jacents, la limitation et l'inversion de l'érosion génétique de nos plantes cultivées, la contribution à la souveraineté semencière des paysans et jardiniers, la promotion de nos systèmes alimentaires locaux et la protection des écosystèmes naturels.

Après la ferme du Hayon en 2017 et le centre horticole de Gembloux en 2018, **le réseau organisait ses 3 èmes rencontres à Courcelles- Chaussy le 1er mars dernier sur la biodiversité cultivée**

La matinée a démarré par une introduction suivie d'une présentation d'un travail de thèse : son auteur C. Hecquet a étudié la construction d'une demande de justice écologique à propos de semences non industrielles (anciennes, paysannes, citoyennes) : 4 expériences ont été analysées : Bionatur qui produit des semences

au Brésil (M sans Terres), Semailles en Belgique, Kokopelli (une ferme en Ariège), Kaol Kozh en Bretagne

L'après- midi s'est déroulé sous la forme de 4 ateliers successifs :

**Atelier 1** échanges sur la mise en place et la mise au point d'une fiche simplifiée par espèce (inspirée de la fiche UPOV) à destination de professionnels et d'amateurs sur les légumes

**Atelier 2** concerne un outil d'échanges sur les modalités de production de semences (sélection et multiplication) choix d'une mailing-list avec forum

**Atelier 3** guide réglementaire à partir du kit produit par le RSP concerne les questions de semence légale / illégale, et le rapport au vivant.

Cette belle journée qui a rassemblé une trentaine de personnes s'est terminée avec la projection du film « Gens des blés »

## LES BREVES

Y.Michaud

### BREVES

*(issues notamment des actualités juridiques du Réseau Semences Paysannes de février 2019)*

#### **Procès des faucheurs relaxés de Colmar**

Août 2010 : 60 Faucheurs volontaires détruisent une parcelle expérimentale de vignes génétiquement modifiées par transgénèse. Ils sont relaxés par la Cour d'appel de Colmar en mai 2014. Un an plus tard, ce jugement est annulé par la Cour de cassation, saisie par le ministère public.

Le 27 mars 2019, le procès est donc reparti donc devant la Cour d'appel de Nancy, et a été l'occasion d'un rassemblement Place Carrière, avec musiques et barbecue pour soutenir nos prévenus.

Le procureur réclame une amende assortie de sursis : le délibéré sera rendu le 6 juin.

Pour plus de détails : <https://www.infogm.org/6751-vigne-ogm-nouveau-proces-faucheurs-volontaires>

#### **La CVO sur les céréales à pailles est légale selon le Conseil d'Etat**

Le 20 février, le Conseil d'Etat a confirmé la légalité de la Contribution volontaire obligatoire (CVO) céréales à paille à la suite d'un recours de

## ON Y ÉTAIT!

Y.Michaud

#### **Conférence gesticulée : les conditions de travail dans le secteur associatif**

**Samedi 20 avril 2019, 19h30**

A la Cantoche, NANCY (180 rue Jeanne d'Arc)

*Ou « comment être content d'être fier de se faire auto-exploiter »*

*A partir de leur expérience dans le monde associatif, Pauline et Yohann racontent leur attachement et leurs désillusions sur un secteur pris*

la Confédération paysanne.

Pour la Confédération paysanne, cet arrêté ministériel serait illégal, notamment parce qu'il serait contraire au principe de la liberté d'association : prélever la CVO sur des agriculteurs non membres peut se voir comme une adhésion non volontaire au GNIS. La Confédération paysanne estime aussi que le montant de la CVO est excessif au regard des activités de service public et de promotion de la filière menées par le GNIS. Surtout, la Confédération paysanne estime que le GNIS n'est pas une organisation représentative, condition pourtant indispensable pour qu'un accord interprofessionnel puisse être étendu à des acteurs non membres de l'interprofession.

#### **Loi issue des EGA, suite du feuilleton**

Depuis la censure du Conseil constitutionnel de l'article 78 de la loi Egalim, qui concernait la vente aux amateurs de semences du domaine public non inscrites au Catalogue, les propositions de loi visant à autoriser cette vente se succèdent. Après la proposition de loi déposée en janvier par la députée Delphine Batho, ce sont les sénateurs Mme Colette Mélot, MM. Jean-Pierre Decool et Jérôme Bignon et les députés de la majorité qui ont déposé des propositions de loi allant dans le même sens. Nous continuons à suivre !

*dans de nombreuses contradictions, où « défendre des droits et des valeurs » rime avec « déroger aux droits des travailleurs. »* Organisé par ASSO – Solidaires

#### **RELANGES BIO**

**Samedi et Dimanche 20 et 21 avril 2019, à Relanges (88)**

Bourse aux graines organisé par L'Or des Graines le dimanche de 14h à 17h

## ASSOCIATION L'OR DES GRAINES

Fondée en 2012, elle développe un travail collectif sur les céréales à paille et les potagères (60 adhérents). Elle s'adresse à la fois aux paysans et aux jardiniers. Les buts de l'association sont la recherche de la qualité et de l'autonomie en matière de semences, le maintien de la diversité variétale, la défense des droits des producteurs ou encore l'échange des savoirs et savoir-faire.

Pour mieux nous connaître :

[http://www.semencespaysannes.org/l\\_or\\_des\\_graines\\_535-actu\\_422.php](http://www.semencespaysannes.org/l_or_des_graines_535-actu_422.php)

Pour plus d'information, contacter nous :

[contact@lordesgraines.fr](mailto:contact@lordesgraines.fr)

## ON Y ÉTAIT! (SUITE)

**Assemblée Générale L'Or des Graines**  
**Mardi 23 avril, 18h00**  
Fêtes des plantes  
Samedi 4 mai de 10h à minuit  
A Moyen (54118)

Au châteaueu sur le site de la Cartonnerie, rue du Gal Leclerc, MOYEN( 54)  
Suivie de la projection du film « Gens des Blés » à 20h30

## Bulletin d'adhésion 2019

Vous vous intéressez aux semences et à la sauvegarde de la biodiversité ?  
Vous êtes sensibles à la qualité des produits récoltés ?  
Vous êtes attachés au droit ancestral des producteurs à utiliser leurs propres semences ?

**Vous pouvez soutenir l'association « L'Or des Graines » par une simple adhésion mais aussi en participant à ses actions.**

Nom : .....Prénom : .....

Adresse : .....

Code postale : .....Ville : .....

Tél fixe : ..... Portable : .....

Courriel : .....

Souhaite adhérer à l'association « L'Or des Graines » en tant que (2) :

Particulier : 15€      Professionnel : 30€, profession : .....

Envoyez votre adhésion à : [Sarah FELTEN, Association l'Or des Graines,](mailto:Sarah.FELTEN@lordesgraines.fr)

